

DÉLIBÉRATION 18-224

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2018

Date de la convocation : 20/06/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Étaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATÉLON, M. Pascal CHAUMARTIN, Mme Thérèse COROMPT, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absents suppléés : M. Sylvain LAIGNEL représenté par son suppléant Mme Michèle PONCE, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, Mme Michèle CEDRIN à M. Manuel BELMONTE, M. Christophe CHARLES à M. Bernard LOUIS, M. Alain CLERC à M. Gérard LAMBERT, Mme Marie-Carmen CONESA à Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, M. Jean-Yves CURTAUD à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Absents : Mme Hermine PRIVAS, M. Adrien RUBAGOTTI.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **FINANCES**: Actualisation des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement

Rapporteur : Jean FOURDAN

NOTE DE SYNTHÈSE

Vienne Condrieu Agglomération pratique la formule des "autorisations de programme et crédits de paiement" pour certaines opérations d'investissement importantes ayant un caractère pluriannuel.

Rappelons que ce système permet d'engager une opération dans sa globalité mais de n'inscrire au budget que les dépenses susceptibles d'être réellement payées dans l'année. C'est ainsi que les marchés et actes notariés peuvent être signés dans les limites financières de l'autorisation de programme sans mobiliser prématurément la totalité des crédits budgétaires.

Les dispositions comptables et budgétaires prévoient que les autorisations de programme et crédits de paiement doivent être votés à chaque étape budgétaire.

Il vous est donc proposé d'approuver, en complément du vote du budget primitif 2018, et conformément à l'évolution des opérations, la réactualisation des autorisations de programmes et des crédits de paiement suivants :

Sur le budget principal,

- Le montant des crédits de paiement de l'autorisation de programme 123 "Modernisation des déchèteries 2014-2018" est diminué de 50 000€ ;
- En ce qui concerne l'autorisation de programme 168 "Voie verte traversée de Vienne 2017-2019", l'avancement des travaux est tel qu'il est proposé de démarrer la phase 2 en octobre 2018. En conséquence, le montant des crédits de paiement est augmenté d'un million d'euros pour l'année 2018 pour financer la phase 2 et les avenants de la phase 1.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions des nomenclatures comptables M14, M4, M43 et M49,

VU l'avis de la Commission des Finances du 21 juin 2018

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

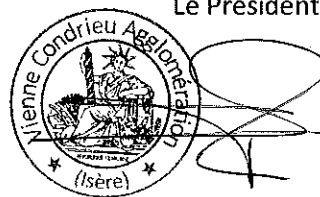
APPROUVE l'actualisation des autorisations de programme et crédits de paiement telle que décrite dans l'état annexé,

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 27 juin 2018

Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le et a été publiée le

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KOVACS

BUDGET PRINCIPAL

INTITULE DE L'OPERATION		Montant des AP				Montant des CP				
		Autorisations de programmes votées y compris ajustements	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé	Crédits déjà mis en place	Crédits de paiement au BP 2018	Modifications des crédits de paiement à la DM1 2018	Modifications des crédits de paiement à la DM2 2018	Crédits de paiements 2018 après DM2	Crédits de paiement étapes budgétaires et années suivantes
N°	Libellé									
n°123	Modernisation des déchèteries 2014-2018	1 358 000,00		1 358 000,00	1 258 000,00	100 000,00		-50 000,00	50 000,00	50 000,00
n°168	Voie verte traversée de Vienne 2017-2019	4 000 000,00		4 000 000,00	1 913 600,00	500 000,00		1 000 000,00	1 500 000,00	586 400,00
	TOTAL	5 358 000,00	0,00	5 358 000,00	3 171 600,00	600 000,00	0,00	950 000,00	1 550 000,00	636 400,00

